

Dick Marty critique l'hypocrisie de la Suisse par rapport à sa neutralité, qu'il considère comme un mythe qui n'a plus de valeur. (LUGANO, 3 FÉVRIER 2023 / SABINE CATTANEO POUR LE TEMPS)

gens ayant été démasqués et leur plan mis à jour, mais du côté des albanophones. Ce sera le cas tant que le procès de La Haye n'est pas conclu. Des ex-membres de l'UCK ont été condamnés à des peines assez lourdes pour crimes de guerre. Je doute toutefois que le procès de Thaçi se termine un jour car personne dans les chancelleries occidentales n'a intérêt à le condamner.

«J'ai l'impression que ce que j'ai fait n'a jamais vraiment plu à la Suisse officielle», écrivez-vous. Etes-vous désabusé? Disons déçu.

Vous n'avez jamais reçu le soutien qu'aurait mérité votre travail? Je ne l'ai jamais demandé. Lorsque j'enquêtai sur les prisons secrètes de la CIA, j'avais demandé des renseignements au Conseil fédéral. Samuel Schmid avait répondu avec son sourire en coin: «Tu sais, on ne sait rien». Il avait ajouté: «Il y a des micros qui traversent les fenêtres». Puis il m'a donné un couteau suisse avec son nom gravé, et c'était fini.

«La peur de l'UDC, ce manque de courage pour parler clairement des enjeux de l'Europe, ça me rend fou»

La neutralité suisse a toujours penché en faveur des Etats-Unis, dites-vous. La Suisse est-elle à la solde de Washington? Non. Mais on a toujours été en leur faveur. Je ne le critique pas d'ailleurs. Ce que je critique, c'est l'hypocrisie. Dire qu'on ne prend pas parti, alors qu'on le fait. Pour moi, la neutralité est un mythe qui n'a plus de valeur.

Dans le contexte de guerre en Ukraine, comment jugez-vous la neutralité? Rappelons que la neutralité n'a pas été un choix de la Suisse. Elle nous a été imposée. Quant à faire un choix, on devrait s'efforcer d'avoir une politique éthique. Je suis opposé à ce que la Suisse fournisse des armes. Mais je suis favorable à ce que la Suisse s'engage davantage pour le déminage, la reconstruction des infrastructures, pour l'assistance à la population qui souffre, l'aide médicale.

Cette politique éthique n'implique-t-elle pas que la Suisse s'inscrive dans le camp de la démocratie? Lorsque les valeurs sont en jeu, il est juste de s'engager. Mais il aurait fallu aussi s'engager dans le passé. On ne pouvait pas ne pas appliquer les sanctions car il y aurait eu un danger que la Suisse devienne une plateforme de contournement. Mais on n'est pas obligé d'appliquer toutes les sanctions, on doit examiner de façon autonome si elles font sens, si elles sont justifiées. Il ne doit pas y avoir d'automatisme.

L'affaire Crypto est d'une gravité exceptionnelle et la Suisse a tout fait pour l'étouffer, dites-vous. Le Conseil fédéral a-t-il menti? Deux possibilités. Soit on ment, soit on est dans une république bananière. Est-il possible que des services de renseignement alle-

mands et américains, pendant des années, gèrent une entreprise en Suisse qui fabrique du matériel hautement sensible dont chaque passage à la frontière doit être examiné par le Seco? Je mets cette affaire en relation avec tout le cirque actuel à propos des fuites du Département de l'intérieur. Le fait qu'un haut fonctionnaire ait des contacts aussi privilégiés avec un journaliste, c'est déplorable. Mais ce n'est pas une affaire d'Etat, il n'y a pas de mise en danger du pays. Ces informations allaient de toute façon sortir. Cela dit, le vrai problème, c'est notre rapport avec l'Europe. La peur de l'UDC, ce manque de courage pour parler clairement des enjeux de l'Europe, ça me rend fou. On fait du mal aux générations futures.

L'«Homo politicus helveticus», selon vous, ressemble à celui décrit par Cicéron: «Ne refuse rien à personne». C'est votre vision des politiques suisses? Oui.

Vous critiquez les conglomérats économiques et financiers qui, par le biais de l'argent, influencent la société et les processus démocratiques. L'ennemi, c'est la finance? Non. C'est la faute de la politique. Si on ne met pas de frein, pas de limite, c'est clair qu'ils se développent. Cela ne m'empêche pas de dire que ces conglomérats constituent une menace pour la démocratie. Ce qui se passe dans le numérique, avec le développement de l'intelligence artificielle, qui n'est pas en mains publiques mais en mains privées, est un danger énorme. Ce sont des instruments parfaits de la manipulation de l'opinion publique. Ils affaiblissent la démocratie. C'est à l'Etat, aux institutions de réagir.

Vous écrivez: «Les banquiers ne jouissent pas seulement de l'inaction systémique à leur égard, mais ont toujours exercé une forte pression sur la politique suisse.» Les banques dictent-elles l'agenda politique? Quand j'ai commencé en politique, on me disait que le huitième conseiller fédéral est à la Paradeplatz. Quand il y a eu le débat sur l'initiative pour des multinationales responsables, le Conseil fédéral n'a jamais accepté de nous recevoir. Le contre-projet présenté au dernier moment par Mme Keller-Sutter a été discuté avec l'économie suisse et les holdings. On représentait plus de 100 ONG, une partie importante de la société civile, et on avait recueilli 227 000 signatures en cent jours. On aurait au moins pu se donner la peine de nous recevoir. Voilà ce que je déplore. On a eu la majorité devant le peuple finalement.

Vous citez Gramsci, Camus, Hugo, Céline, Rousseau et, dans vos propres rangs, on vous appelle parfois «Marty le rouge». Etes-vous encore un PLR? Le PLR tessinois est un parti très populaire avec une grande sensibilité sociale. C'était le parti des petits employés et des ouvriers. A Berne, on était quelques-uns de cette tendance. On était quelque chose d'autre. On est finalement sur la liste des espèces menacées de disparition du WWF. ■

* Sous haute protection, Dick Marty, Ed. Favre, 2023.

L'UDC ne parvient pas à unir la droite

ÉLECTIONS GENEVOISES L'appel à un apparentement élargi a été improvisé peu avant le délai légal. Sur les quatre formations sollicitées, seul le MCG a accepté cette union hétéroclite fédérée autour de la fiscalité

MARC GUÉNIAT

Ceci est le dernier appel du Minotaure. Une fois encore, l'UDC genevoise tente de s'extraire d'un dédale politique qui l'enferme à la droite de la myriade de partis aspirant à demeurer au Grand Conseil, ou à l'y rejoindre. Ce qui implique d'atteindre le quorum fixé à 7%. Se sachant menacé, et plaidant en vain de longue date pour une alliance avec Le Centre et le PLR, le parti agrarien élargit le panel, proposant cette fois un apparentement incluant le MCG et les vert'libéraux.

Un ensemble pour le moins hétéroclite, puisque le MCG tend à voter avec la gauche sur tout ce qui touche à la fonction publique, dont l'UDC vilipendement régulièrement les «privilèges». Quant aux vert'libéraux, leur antenne genevoise est souvent classée à gauche. «Ils n'ont de libéraux que le nom», concède ainsi Michael Andersen, candidat UDC au Conseil d'Etat. Fidèle à la ligne de son parti, il préfère cependant songer à ce qui unit ces formations que d'insister sur leurs divergences. Un thème fédère: la fiscalité. Plus précisément l'opposition aux initiatives lancées par la gauche et sur lesquelles les Genevois voteront, comme l'imposition des dividendes ou la hausse des prélèvements sur la fortune.

Mais à quoi sert cet apparentement proposé en dernière minute et annoncé par voie de communiqué de presse? Il est mathématique et nous emmène dans l'arrière-cuisine électorale. Admettons que l'UDC parvienne à se maintenir à 7,32% de l'électorat, comme en 2018, où elle avait obtenu huit sièges au Grand Conseil. Il se pourrait que 7,2% des voix suffisent à lui garantir le même nombre d'élus, mais pas à gagner un siège supplémentaire. Dès lors, le soldé de 0,12% restant serait réparti entre tous les partis, y compris de gauche. L'apparement limite la redistribution de ces suffrages résiduels aux partis qui se sont liés.

«C'est un petit plus qui peut permettre de gagner ou de sauver un siège à l'un des partis», explique Michael Andersen. Même si nous ne sommes pas d'accord sur tout, tant s'en faut, nous préférons que ces voix aillent à ceux qui nous rejoignent sur l'essentiel. A gauche, les quatre listes se sont apparentées.

Simple opération de communication?

L'UDC a demandé à ses quatre potentiels partenaires une réponse avant mardi 18h, de façon à respecter le délai fixé pour le dépôt des listes auprès du Service des votations et élections, ce jeudi 9 février à 12h, précise Céline Amaudruz, présidente du parti et instigatrice de la démarche. «Je ne fondais pas de grands espoirs, mais je m'en serais voulu de ne pas avoir essayé», explique-t-elle.

De fait, la proposition a essuyé un refus poli des vert'libéraux, tandis que le PLR et

Le Centre n'y ont pas répondu. «Nous ne pouvions pas prendre une décision aussi importante en une demi-journée», indique Jacques Blondin, président du Centre. Il précise en outre que l'assemblée des délégués a explicitement exclu tout apparentement avec l'UDC. Il se demande aussi s'il ne s'agit pas d'une simple opération de communication, vu l'empressement avec lequel la proposition a été transmise à la presse. Lui aussi menacé par le quorum, le MCG a accepté l'offre. Son président, François Baertschi, ne veut pas commenter, tout en saluant «l'initiative intelligente» de l'UDC.

Multiples initiatives

Pour sa campagne, l'UDC affiche de nouvelles recrues comme Guy Mettan, ex-PDC, ou l'avocat Charles Poncet, qui n'ont cependant rien de nouveau dans le paysage politique. En tête de liste, on trouve les deux conseillers nationaux Céline Amaudruz et Yves Nidegger. Comme la loi genevoise interdit de siéger en même temps à Berne et à Genève, il est manifeste qu'ils ne seront pas députés au Grand Conseil et que leur présence parmi les 98 candidats sert avant tout à attirer l'électeur. A moins qu'Yves Nidegger confirme son retrait, après seize ans à Berne. D'autant qu'ils ne sont pas non plus candidats au Conseil d'Etat, le ticket étant composé par le viticultrice Lionel Dugerdil et Michael Andersen, qui est aussi l'époux de Céline Amaudruz.

«Je ne fondais pas de grands espoirs, mais je m'en serais voulu de ne pas avoir essayé»

CÉLINE AMAUDRUZ, PRÉSIDENTE DE L'UDC GENEVOISE

Le parti a fait du pouvoir d'achat sa priorité, s'appuyant sur une baisse d'impôt sur les véhicules et un dynamitage de la fiscalité communale avec son initiative «J'y vis, j'y paie». Il y a quelques semaines, l'UDC a aussi lancé une initiative cantonale demandant que les policiers jouissent d'une forme d'immunité pénale, qui paraît incompatible avec le droit fédéral. Il en va de même du texte excluant la création de toute nouvelle décharge de mâchefers sur le sol genevois. Le Conseil d'Etat a d'ailleurs invalidé cette partie de la proposition, décision contre laquelle l'UDC fait recours.

D'après les communiqués de presse du parti, il est patent aussi que la section genevoise suit les directives nationales, fustigeant «l'essor de l'extrémisme de gauche», qui bénéficierait de surcroît de la «largesse du Conseil d'Etat et du soutien de la gauche politique». Sur le plan local, ces offensives s'inscrivent dans le contexte de la tentative d'entartage dont a fait l'objet Céline Amaudruz en décembre à l'Université de Genève, qui aurait aussi donné lieu à des menaces de mort. Mercredi, le parti appelait encore à interdire un rassemblement programmé le 18 mars par ses «agresseurs». ■

Genève veut abolir une injustice fiscale visant les parents séparés

FAMILLE Actuellement, pour des parents s'occupant équitablement de leurs enfants, seul l'un des deux a droit à une réduction de son taux d'imposition

ATS

Le Conseil d'Etat genevois veut mettre fin à une inégalité fiscale qui touche les parents séparés ou divorcés qui assument à parts égales la prise en charge et l'entretien de leurs enfants. Il a transmis hier au Grand Conseil son projet de modification de la loi sur l'imposition des personnes physiques. Dans le système actuel, seul un des parents bénéficie d'une réduction de son taux d'imposition. Il s'agit souvent de celui qui gagne le moins. Grâce aux nouvelles règles, les deux

généralistes seront placés sur un pied d'égalité et chacun pourra revendiquer le droit à un «splitting» partiel (1,8) de son revenu imposable. Avec ce changement, un des parents paiera moins d'impôts alors que l'autre devra en payer un petit peu plus, a expliqué devant les médias la conseillère d'Etat Nathalie Fontanet. Il est cependant difficile de calculer, à ce jour, l'impact qu'aura la réforme sur les rentrées fiscales de l'Etat de Genève.

Selon les statistiques fédérales, en Suisse, 17% des parents séparés se partagent intégralement la prise en charge et l'entretien de leurs enfants. Le système que le gouvernement genevois entend mettre en place pour abolir cette différence de traitement au niveau des impôts est pour le moment unique en Suisse. ■

